

piège, cherche à réfuter l'opinion émise par cet écrivain sur la date de la mort de Pierre d'Ailly, fixée par lui au 8 octobre 1425. De l'ensemble des documents cités par M. de Marsy, on peut conclure que Pierre d'Ailly est mort le 8 ou le 9 août 1420.

M. de Marsy croit devoir profiter de cette circonstance pour se faire l'interprète des sentiments de ses collègues et exprimer à M^{me} la baronne de Bicquille leur reconnaissance pour avoir bien voulu continuer l'œuvre entreprise par notre regrettable président, afin d'honorer la mémoire du Cardinal d'Ailly. Rappelant la part considérable prise par M. de Bicquille à l'érection de ce monument dont il avait conçu l'idée, M. de Marsy ajoute que M^{me} de Bicquille désirant remplir les intentions de son mari vient de faire placer dans la fenêtre de la chapelle d'Ailly, une verrière représentant le cardinal bénissant ses parents, sujet autrefois figuré sur un bas-relief, dans cette église.

M. l'abbé Lecot termine la séance en donnant lecture d'une note sur l'origine du nom de Saint-Accroupy qu'il identifie avec Saint-Eutrope de Saintes.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1877

M. Bottier donne lecture d'un nouveau fragment de ses études sur l'ancienne organisation judiciaire de la France. Il retrace l'origine du parlement de Paris, montre sa composition et rappelle le double rôle que ce grand corps a joué, au point de vue politique et au point de vue judiciaire. En terminant sa lecture, M. Bottier ajoute qu'il ne veut pas se séparer de ses collègues à la dernière séance qu'il est appelé à présider, sans leur exprimer de nouveau sa reconnaissance pour l'honneur qu'ils lui avaient fait et pour le concours qu'il a toujours trouvé auprès de chacun d'eux,

M. de Marsy donne, au nom de M. Palustre, lecture de la note suivante, dans laquelle le directeur de la Société française d'Archéologie signale un pseudo-tombeau de Guillaume de Flavy.

« Dans un îlot de l'Anglise, à deux cents mètres environ du château de Bélâbre (Indre) on voit un petit monument funéraire dont l'authenticité me semble fort douteuse.

Portées sur un massif de peu d'élévation, quatre pierres en délit servent de base à une sorte de sarcophage sur lequel est couché, à l'abri d'un toit à double rampant, un petit personnage assez médiocrement sculpté. On dirait, à proprement parler, un collégien plutôt qu'un guerrier. La tête est nue, les cheveux frisottants, les mains relevées sur la poitrine. Il est revêtu d'une tunique, je dirais presque une blouse, si le mot n'était trop familier, qui descend à mi-cuisse et se trouve maintenue à la taille par une large ceinture de cuir. Les jambes sont prises dans de petites bottes et appuyées à un socle, comme si la statue eut dû être placée debout.

Sur le sarcophage se lit l'inscription suivante :

CY GIST NOBLE CHEVALIER MESSIRE GUILLAUME DE FLAVY EN
SON VIVANT GÉNÉRAL CAPITAINÉ DE LA VILLE DE COMPIENGNE
LEQUEL TRESPASSA AU CHATEAU DE BELABRE LE IOUR DE...

MCCCCXXII. DIEU LUY PARDOINT.

La tragique histoire de Flavy est bien connue et je n'ai pas à la raconter ici. Seulement, je ferai remarquer que Mathieu de Coucy qui nous en a conservé le souvenir, donne pour théâtre à ce drame horrible, non le château de Bélâbre, mais celui de Nesles en Tardenois (commune de Seringes, près La Fère).

Il n'y a donc pas à ajouter foi au récit de M. de la Tramblais dans les *Esquisses pittoresques du département de l'Indre*. Rien n'autorise à placer au château de Bélâbre le fait indiqué plus haut. (Conf. Godefroy : *Histoire de Charles VII*, pièces justificatives, p. 566.)

De plus, je le répète, le petit monument en question ne présente aucun des caractères du XV^e siècle. C'est, à mon avis, un pastiche, dont il est assez inutile de rechercher l'origine. »

M. de Marsy ajoute pour compléter la communication de M. Palustre, que la date portée sur cette inscription est inexacte puisque c'est seulement en 1449, le 9 mars, que Guillaume de Flavy fut assassiné. De plus, son corps fut rapporté à Compiègne et inhumé dans l'église des Jacobins où sa sépulture est restée jusqu'à l'époque de la révolution (1).

(1) *Blanche d'Aurebruche et ses trois maris*, par G. de Beaucourt. (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie. t. XIX. p. 401.)